



## **REGLEMENT 2008 DU CONCOURS NATIONAL POUR PONEYS DE 2 ANS A APTITUDE DRESSAGE**

**FRANCE DRESSAGE**

### **Informations générales**

Organisation technique : à SAUMUR dans le cadre de la Semaine du Dressage organisée par FRANCE DRESSAGE du 25 au 28 septembre 2008 en collaboration avec l'ENE, la SHF et SEI (Saumur Equestre International).

FRANCE DRESSAGE  
Haras du Pin  
61310 LE PIN AU HARAS  
tel : 02 33 12 16 04  
fax : 02 33 36 14 12

Ecole Nationale d'Equitation  
Terrefort – B.P. 207  
49411 SAUMUR CEDEX  
tel : 02 41 53 50 50  
fax : 02 41 67 63 08

### **Conditions générales**

#### **Admissions**

Ce concours est ouvert aux mâles, femelles et hongres nés en 2006 et inscrits dans les Stud-Books tenus en France suivants : PFS, CO, NF, W, DA,POT, HAF, LAND ainsi que les 2 ans issus d'un auteur poney et qualifiés PO, CS, OC ou appartenant à un stud book européen.

La qualification de ces poneys sera assurée lors des concours d'élevage organisés par les associations de race et en accord avec le ou les juges FRANCE DRESSAGE invités par celles-ci. La sélection pourra aussi s'effectuer avec un juge FRANCE DRESSAGE dans les concours régionaux ou interrégionaux organisés par les Haras Nationaux, ou lors de regroupements sur l'initiative des éleveurs. En complément sera qualifié par un jury FRANCE DRESSAGE un quota de poneys de 2 ans inscrits à un stud book européen. Ces poneys devront avoir été élevés en France depuis au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Leur participation au concours national est assujettie à un droit d'inscription de 40 € à l'ordre de FRANCE DRESSAGE. Pour les poneys déjà inscrits au FED, l'engagement est réduit à 12 € à l'ordre de FRANCE DRESSAGE.

#### **Epreuves**

Il y aura 2 sections, mâles d'une part, femelles et hongres d'autre part. Les épreuves se dérouleront de la manière suivante :

- Présentation des allures en liberté, aux deux mains.
- Présentation en main au modèle : celui-ci sera examiné à l'arrêt et au pas en ligne.

## **Jugement et Notation**

Le jury sera composé d'au moins trois juges notant individuellement.

Les épreuves de présentation en main et d'allures en liberté seront jugées selon la grille établie par FRANCE DRESSAGE sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire.

En cas d'ex aequo, les poneys seront départagés selon la note d'allures.

## **Dotations et primes**

La dotation des poulains mâles et femelles est assurée sur subvention des Haras Nationaux.

Les 2 ans hongres pourront être primés par FRANCE DRESSAGE sur dotation spéciale en fonction des partenariats obtenus dans la limite de 4 hongres. Les poneys étrangers pourront être primés par FRANCE DRESSAGE dans la limite de 4 poneys de race étrangère, mâles, femelles ou hongres. Les bénéficiaires de ces primes devront être à jour de leur cotisation à l'association.

Le montant moyen des dotations aux poneys non primés par les Haras Nationaux sera de 20 % des dotations HN.

Souvenirs, plaques et flots seront remis par l'association FRANCE DRESSAGE.

## **Conditions spécifiques**

- \* Les engagements sont à adresser avant le 5 septembre 2008 au secrétariat de FRANCE DRESSAGE, Haras du Pin, 61310 LE PIN AU HARAS, sur formulaire à lui demander. Après cette date et après accord de FRANCE DRESSAGE, le montant des engagements sera du triple du montant initial.
- \* Les réservations de boxes seront à faire directement auprès de l'organisateur et suffisamment à l'avance pour pouvoir être honorées.
- \* Tous les poneys devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et accompagnés de leur document d'accompagnement dûment validé
- \* Les poneys seront présentés par des personnes en tenue blanche.
- \* Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les poneys et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.
- \* L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.
- \* FRANCE DRESSAGE pourra faire effectuer des contrôles antidopage sur les poneys participant aux épreuves d'élevage.